

Le 9 octobre 2020

Monsieur Pierre-Olivier WEISS, membre du CRREF, Cher collègue,

Le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a bien reçu votre proposition à destination du Comité analyse, recherche et expertise (CARE) et vous remercie de votre mobilisation dans la recherche de solutions pour faire face à la crise sanitaire.

Votre projet relatif à l'enseignement et la formation en temps de COVID-19 dans les territoires ultramarins a reçu un avis positif, qui a notamment relevé les points suivants :

Le dispositif d'enquête en ligne mis en place durant la période de confinement lié à la pandémie COVID-19, visait à caractériser la situation réelle et les attitudes en contexte des étudiants ultramarins. Il a concerné des étudiants de quatre territoires ultramarins : la Guadeloupe, la Martinique, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, avec un focus sur les fonctionnaires stagiaires du ministère de l'Éducation nationale. Votre projet apparaît être une contribution intéressante aux réflexions sur la question de la continuité pédagogique pour les étudiants ultramarins, qui est cruciale et spécifique. Votre projet de recherche mérite d'être soutenu, par l'octroi de moyens supplémentaires permettant d'exploiter les données issues de l'enquête en ligne pour formuler des recommandations concrètes, et d'en diffuser les résultats.

Aussi, afin de développer et soutenir cette initiative qui a pour partenaire l'Université des Antilles, le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a le plaisir de vous informer qu'il attribue une subvention de 14.000 euros qui va lui être allouée au titre du laboratoire CRREF (Centre de recherches et de ressources en éducation et formation), qui porte le projet dont vous êtes le responsable.

Nous vous remercions enfin de centraliser, en tant que porteur du projet, l'ensemble des résultats obtenus durant sa mise en œuvre et de faire parvenir à l'adresse [care.covid19@recherche.gouv.fr](mailto:care.covid19@recherche.gouv.fr), au plus tard trois mois après réception de ce courriel, un court rapport d'exécution (quelques pages), décrivant ses résultats et ses suites.

En vous remerciant très sincèrement de votre participation active à l'effort de recherche dans cette situation sanitaire inédite.

Le Directeur général de la recherche et de l'innovation



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale  
de la recherche  
et de l'innovation

1, rue Descartes – 75231 Paris cedex 05

[esr.gouv.fr](http://esr.gouv.fr)

**PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES**



Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser  
une solution  
hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Se moucher dans  
un mouchoir à usage  
unique puis le jeter



Eviter de se toucher  
le visage



Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres



Saluer sans serrer la  
main et arrêter les  
embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque  
quand la distance d'un mètre ne peut pas être  
respectée